

ANCA Nouvelles 52

Inventaires faunistiques et floristiques de la commune de Noisy-le-Grand

Parc de la Butte Verte et Bois des Yvris Étude 2016 - 2017







Les contributeurs du projet

Commanditaire: Ville de NOISY-LE-GRAND. **Chef de projet**: Sylvie VAN DEN BRINK.

Chargée de l'étude et synthèse des données : Pamela AMIARD.

Récolte des données : Émir Kort (milieux aquatiques, insectes), Thomas LATTUGA (flore et avifaune), Loïc LELARDOUX (chiroptères), Pamela AMIARD (milieux aquatiques, avifaune et entomofaune).

Bénévoles lors des sorties terrain : Christian BOUTILLIER, Feriel CHERFAOUI, Yvette CICHON, Muriel DAMBLIN,

Patrice Dubus, Olivier Hepiegne, Lucas Jehanno, André Lantz, Mathilde Magniez, Marion Sardat.



NOUS CONTACTER

ANCA

44 avenue des Fauvettes 93360 Neuilly-Plaisance

07 82 13 03 50 09 70 98 29 06

association.anca.@free.fr www.anca-association.org



anca.association



anca_asso

Référence du document

Amiard P., Kort E., Lattuga T., van den Brink S. 2017. Inventaires faunistiques et floristiques de la commune de Noisy-le-Grand – Parc de la Butte Verte et Bois des Yvris. ANCA Nouvelles n° 52. 8p.

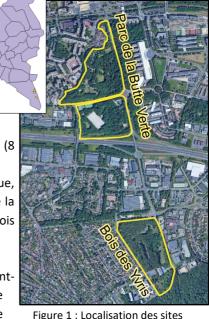
1. Introduction

Le département de Seine-Saint-Denis est très urbanisé. Quelques îlots de nature, réserves de biodiversité, subsistent. La commune de Noisy-le-Grand possède des espaces naturels remarquables avec la Marne au Nord et le Bois Saint-Martin au Sud, pour lequel a été pris l'Arrêté de Protection de Biotope, n°FR3800681.

Le **Parc de la Butte verte** (d'une superficie totale de 15 hectares) et le **Bois des Yvris** (8 hectares) sont tous deux localisés au Sud de la commune (figure 1).

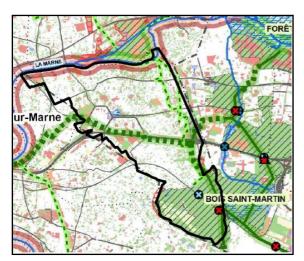
Le Parc de la Butte Verte est classé, sur 6 hectares, en Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF n° 110020462, « Boisement et mares de la Butte Verte ») et le Bois des Yvris en ZNIEFF de type 2 (ZNIEFF n°110030018, « Bois Saint-Martin et Bois de Célie ») dans sa totalité.

Les deux sites étudiés dans le présent document sont situés à proximité du Bois-Saint-Martin. Ils font partie de la Trame Verte et Bleue identifiée au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) adopté en décembre 2013 (figure 2). Le Parc de la Butte Verte est identifié comme réservoir de biodiversité au SRCE.



<u>Figure 1</u>: Localisation des sites d'étude

L'APB du Bois Saint-Martin, avec ces milieux et espèces remarquables, est un élément de la ceinture verte d'Ile-de-France en continuité avec le bois de Célie et le bois de La Grange.



<u>Figure 2</u>: Le Parc de la Butte Verte et le Bois des Yvris dans la Trame Verte et Bleue d'Ile-de-France. ©SRCE 2013.

Le Parc de la butte Verte et le Bois des Yvris sont enclavés dans un secteur très urbanisé en pleine mutation (ZAC des Richardets, gare de Noisy-Champs) et bordés par des routes très fréquentées (A4 et N370). Le Parc de la Butte Verte est séparé en deux par une route (Boulevard du Champy-Richardets).

Les deux sites sont donc soumis à une forte pression anthropique (bruit et fréquentation du publique).

Le parc de la Butte Verte a été créé il y a une trentaine d'années sur une ancienne décharge publique. Il est qualifié aujourd'hui d'espace vert de détente. La partie haute du parc est plus aménagée et comporte des équipements sportifs alors que la partie basse et les pentes conservent un caractère relativement naturel.

Le Bois des Yvris est moins aménagé. Un parcours sportif, avec des installations légères, est proposé aux visiteurs en sous bois.

L'objectif de la présente étude est de connaître et caractériser la biodiversité du Parc de la Butte Verte et du Bois des Yvris. En cohérence avec les compétences des naturalistes de l'ANCA, les inventaires ont porté sur les groupes suivants : flore, avifaune, amphibiens, reptiles et insectes¹.

Aux mois de mars et avril, l'ANCA a encadré deux stagiaires (Émir KORT et Thomas LATTUGA), en première année du Master « Écologie-Biogéoscience » de l'Université Paris-Diderot, pour l'étude des milieux humides et de l'avifaune du parc de la Butte Verte et du Bois des Yvris. Leurs sujets de stage ont fait l'objet d'un mémoire universitaire et d'une soutenance. Le présent document est une synthèse de leurs résultats respectifs ainsi que des données régulièrement récoltées par l'ANCA. Nos observations sont enregistrées au fur et à mesure sur la base de données de Cettia-Ile-de-France.

Cette étude, commandée par la ville de Noisy-le-Grand, permettra notamment aux services municipaux de mieux connaître la biodiversité communale pour mieux sensibiliser le public. Elle permettra également de mieux intégrer le patrimoine naturel dans les futurs projets d'aménagement de la commune en sensibilisant les acteurs locaux à cette biodiversité à sauvegarder.

¹ Toutes les photos sont prises sur site, sauf mention contraire.

2. L'avifaune

Table 1 : Liste des espèces observées lors des inventaires avifaunistiques.

	Nom latin	Nom vernaculaire	Statut	Date
	Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	Prot. Nat	13/04/2017
	Ardea cinerea	Héron cendré	Prot. Nat, ZNIEFF	13/04/2017
	Buteo buteo	Buse variable	Prot. Nat	21/08/2017
	Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	Espèce menacée, Prot. Nat	21/08/2017
	Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	Prot. Nat	13/04/2017
	Columba livia	Pigeon biset	Prot. Nat	13/04/2017
	Columba palumbus	Pigeon ramier		13/04/2017
	Corvus corone	Corneille noire		13/04/2017
	Cyanistes caeruleus	Mésange bleue		13/04/2017
	Dendrocopos major	Pic épeiche	Prot. Nat	07/02/2017
	Dendrocopos minor	Pic épeichette	Natura 2000	21/12/2015
	Dendrocoptes medius	Pic mar	Natura 2000, ZNIEFF	10/03/2017
	Erithacus rubecula	Rougegorge familier	Prot. Nat	31/03/2017
vris	Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	Prot. Nat	21/08/2017
Ϋ́	Fringilla coelebs	Pinson des arbres	Prot. Nat	13/04/2017
Bois des Yvris	Garrulus glandarius	Geai des chênes		13/04/2017
	Parus major	Mésange charbonnière	Prot. Nat	13/04/2017
	Pernis apivorus	Bondrée apivore	Natura 2000, Pro. Nat, ZNIEFF	12/05/2017
İ	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	Prot. Nat	13/04/2017
	Pica pica	Pie bavarde		13/04/2017
	Picus viridis	Pic vert	Prot. Nat	13/04/2017
	Prunella modularis	Accenteur mouchet	Prot. Nat	31/03/2017
	Sitta europaea	Sittelle torchepot	Prot. Nat	31/03/2017
	Sturnus vulgaris	Etourneau sansonnet		13/04/2017
	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	Prot. Nat	13/04/2017
	Sylvia borin	Fauvette des jardins	Prot. Nat	13/04/2017
	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	Prot. Nat	13/04/2017
	Turdus merula	Merle noir	Prot. Nat	13/04/2017
	Turdus philomelos	Grive musicienne	Prot. Nat	13/04/2017
	Turdus pilaris	Grive litorne	Prot. Nat, ZNIEFF	22/12/2016
	Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	Prot. Nat	10/03/2017
	Carduelis chloris	Verdier d'Europe	Prot. Nat	07/02/2017
	Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	Prot. Nat	07/02/2017
	Columba livia	Pigeon biset	Prot. Nat	15/04/2017
	Columba palumbus	Pigeon ramier		15/04/2017
	Corvus corone	Corneille noire		15/04/2017
	Cyanites caeruleus	Mésange bleue		15/04/2017
	Dendrocopos major	Pic épeiche	Prot. Nat	10/03/2017
	Dryocopus martius	Pic noir	Natura 2000, Prot. Nat, ZNIEFF	22/12/2016
	Erithacus rubecula	Rougegorge familier	Prot. Nat	15/04/2017
	Fringilla coelebs	Pinson des arbres	Prot. Nat	15/04/2017
	Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau	Prot. Nat	15/04/2017
te	Garrulus glandarius	Geai des chênes		29/03/2017
Ver	Motacilla cinerea	Bergeronette des ruisseaux	Prot. Nat, ZNIEFF	29/09/2016
Butte Verte	Parus caeruleus	Mésange bleue		29/09/2016
But	Parus major	Mésange charbonnière	Prot. Nat	15/04/2017
	Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	Prot. Nat	29/03/2017
	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	Prot. Nat	15/04/2017
	Pica pica	Pie bavarde		15/04/2017
	Picus viridis	Pic vert	to the state of the state of	29/03/2017
	Psittacula krameri	Perruche à collier	Interdiction d'introduction	15/04/2017
	Regulus ignicapilla	Roitelet triple bandeau	Prot. Nat	22/12/2016
	Regulus regulus	Roitelet huppé	Prot. Nat	15/04/2017
	Sitta europaea	Sittelle torchepot	Prot. Nat	15/04/2017
	Sturnus vulgaris	Etourneau sansonnet	Prot Nat	22/12/2016
	Sylvia atricapilla Tragladytes tragladytes	Fauvette à tête noire	Prot. Nat Prot. Nat	15/04/2017
	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon		15/04/2017 10/03/2017
	Turdus iliacus Turdus merula	Grive mauvis Merle noir	Prot. Nat Prot. Nat	15/04/2017
	·		eaux » ; Prot. Nat. : espèce pr	otegee
	au niveai	u national ; ZNIEFF : espèc	e determinante ZNIEFF.	

La méthode utilisée pour l'inventaire de l'avifaune du Parc de la Butte Verte et du bois des Yvris est l'Indice Ponctuel d'Abondance (IPA), élaboré par Blondel, Ferry et Frochot en 1970. Il s'agit de réaliser plusieurs points d'observation, séparés de 300 mètres minimum, permettant dе couvrir de manière représentative l'ensemble des milieux présents sur la zone d'étude. Au total 4 points d'observation ont été sélectionnés sur la Butte Verte et 2 points au bois des Yvris. L'observateur, immobile, note tous contacts (visuels ou sonores) avec les oiseaux pendant 20 minutes pour chaque point.

Afin de détecter les nicheurs précoces et tardifs, trois sessions d'observation ont été réalisées (fin mars, mi-avril et mi-mai 2017). Les espèces « remarquables » observées hors IPA ont également été notées.

Globalement, nous retrouvons une avifaune caractéristique des milieux fermés à semiouverts en cohérence avec les habitats présents sur ces deux site (table 1).

Quatre des cinq espèces de pics de Seine-Saint-Denis nichent sur le parc de la Butte Verte et/ou le Bois des Yvris. Il s'agit du **Pic vert**, du **Pic**

épeiche, du Pic mar (figure 3a) et du Pic épeichette. Des indices de présence du Pic noir (arbres complètement écorcés) ont été observés aux alentours de la



Figure 3a: Pic mar (mâle) © Christian B., mars 2017.

mare du Restaurant (Parc de la Butte Verte). Cette espèce, au

large territoire, est présente au Bois-Saint-Martin. Le Parc de la Butte Verte peut être un site de nourrissage pour l'espèce.

Un **Héron cendré** et un couple de **Bondrée apivore** (figure 3b), <u>de passage</u>, ont été observés sur

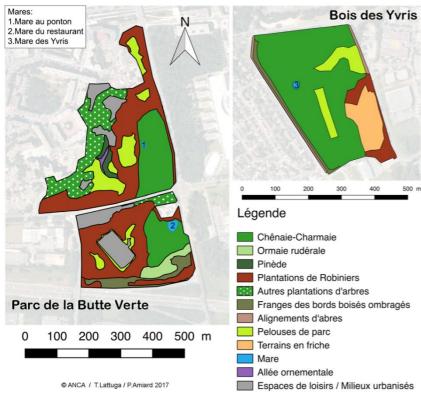
le Bois des Yvris.

Figure 3b : Bondrée apivore © Thomas L. . mai 2017

La **Bergeronnette des ruisseaux** a été aperçue aux abords de la mare au ponton en septembre 2016. Cette espèce migratrice devait alors effectuer une halte migratoire sur le Parc de la Butte Verte.

Le **Chardonneret élégant**, vu à deux reprises (en avril et en aout 2017) au Bois des Yvris, est une espèce menacée (listée Vulnérable sur la liste rouge des espèces menace en France). L'espèce est <u>potentiellement nicheuse</u> sur ce site.

3. Les habitats



 $\underline{\text{Figure 4}}: \textbf{Cartographie des habitats du parc de la Butte Verte et du Bois des Yvris.}$

Les différents habitats ont été préalablement délimités sur photo aérienne puis le contour exact de ces zones a été cartographié grâce aux points GPS pris sur le terrain. Enfin, dans chaque milieu homogène, nous avons réalisé des relevés phytosociologiques selon la méthode de l'aire minimale afin de définir les communautés végétales sur chaque habitat. Les communautés végétales ont été définies l'échelle d'abondance-dominance et l'échelle de sociabilité de *Braun-Blanquet* et al., 1952. Le nom des habitats est défini selon le code CORINE Biotope (CB) de *Bissardon et Guibal* 1997.

Au total, 9 habitats différents ont été mis en évidence sur le parc de la butte Verte et 5 sur le Bois des Yvris (figure 4 et figure 5).

Le Bois des Yvris est dominé par une <u>chênaie-charmaie</u> (*Carpinion betuli*, CB 41.2). Cet habitat offre de nombreux gites à l'entomofaune et l'avifaune grâce à la présence

C'est dans ces zones que l'on retrouve les pics.

→ Ces zones présentent un fort intérêt écologique et sont donc à préserver.

de futaies vieillissantes de Chênes pédonculés (Quercus robur) et de Charmes (Carpinus betulus).

Les <u>plantations de Robiniers</u> (CB 83.324) ont tendance à dominer le parc de la Butte Verte. Cet habitat correspond à un milieu perturbé et/ou anthropisé. En termes de biodiversité, ce milieu est peu valorisant.

→ Il faut limiter sa progression au profit des milieux ouverts.

Une <u>pinède</u> (CB 42) de très faible surface est présente sur le parc de la Butte Verte. Ce milieu nous a permis l'observation d'un couple nicheur de **Roitelet huppé**. Il s'agit d'une espèce inféodée aux conifères.

Les pelouses de parc (CB 85.12), tondues, présentes peu d'intérêt en l'état pour l'avifaune.

→ La mise en place d'une gestion différenciée ainsi que la plantation de haies seront favorables aux passereaux et à la petite faune et donc à leurs prédateurs dont les rapaces.

Le <u>terrain en friche</u> (CB 87.1) sur le Bois des Yvris est partiellement envahi par la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*). Cependant ce milieu ouvert accueille des espèces intéressantes telles que le **Chardonneret élégant**. Ce type de milieu est également intéressant pour les rapaces, tels que la **Bondrée apivore**, la **Buse variable** et le **Faucon crécerelle**, qui l'utilisent comme terrain de chasse.

→ Ce milieu présente un fort potentiel écologique.



Figure 5 : Chênaie-charmaie, Plantation de Robiniers, Pinède et Terrain en friche ©T. Lattuga et P. Amiard 2017

4. Les milieux aquatiques

Les mares du parc de la Butte Verte et du bois des Yvris ont été géolocalisées et cartographiées (figure 4, page précédente). Au total, deux mares sont localisées sur la partie basse du Parc de la Butte Verte (la Mare au Ponton (P, figure 6a) et la Mare du Restaurant (R, figure 6b) et une troisième mare sur le Bois des Yvris, la Mare des Yvris (Y, figure 6c). La surface en eau réelle de ces mares, en déficit hydrique en 2017, a été calculée et comparée à leur surface maximale potentielle (table 2).

L'inventaire exhaustif de la flore aquatique des mares et de la flore terrestre des berges sur un rayon de 3 m autour de la mare a été réalisé entre les mois de mars et avril 2017. Le coefficient d'abondance a été évalué par strate selon BRAUN-BLANQUET et al., 1952. Les espèces

Table 2 : Superficie et surface en eau des mares de la zone d'étude

Mare	Mare P	Mare R	Mare Y
Surface en eau en 2017 (m²)	401	172	6,4
Capacité maximale potentielle (m²)	401	1456	401

caractéristiques des zones humides, selon l'arrêté du 24 juin 2008, sont surlignées en bleu (table 3).

<u>Table 3</u>: Listes des espèces floristiques des milieux aquatiques du Parc de la Butte Verte et du Bois des Yvris.

du Parc de la Butte Verte et du Bois des Yvris. Espèce Abondance (%)					
·		Statut dept.*			e (%)
Nom latin	Nom vernaculaire	<u> </u>	P	R	Υ
	Strate arborée				1
Alnus glutinosa	Aulne glutineux	TC	20		
Salix alba	Saule blanc	TC	80	100	
Strate arbustive Conductive smallers					
Corylus avellana	Noisetier commun	TC		20	40
Crataegus monogyna	Aubépine à un style	TC			10
Salix alba	Saule blanc	TC	100	80	40
Salix caprea	Saule marsault	TC			10
Strate herbacée					
Acer pseudoplatanus	Erable sycomore	С	10		
Alisma plantago aquatica	Plantain d'eau commun	С	<1		
Arum maculatum	Arum tacheté	С	<1		
Avena fatua	Folle-avoine	С		5	
Bellis perennis	Pâquerette	TC	10		10
Carex acuta	Laiche aiguë			5	
Carex acutiformis	Laiche des marais	AC		15	
Ficaria verna	Ficaire fausse-renoncule	TC	5	5	
Galium aparine	Gaillet gratteron	TC		<1	
Geranium robertianum	Géranium herbe à Robert	TC		<1	
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	TC	<1		
Heracleum sphondylium	Grande berce	TC	<1		
Iris pseudacorus	Iris faux-acore	С		<1	
Juncus inflexus	Jonc glauque	TC	10		
Lapsana communis	Lampsane commune	TC		<1	
Lysimachia nummularia	Lysimaque nummulaire	AC	20		
Mentha aquatica	Menthe aquatique	С	15	10	
Phalaris arundinacea	Baldingère	С	<1		
Phragmites australis	Roseau commun	TC		10	
Poa annua	Paturin annuel	TC	20		60
Rorippa amphibia	Rorippe amphibie	R		20	
Rubus caesius	Ronce bleue	TC		10	
Rubus fructicosus	Ronce commune	TC	<1	20	20
Rumex conglomeratus	Oseille agglomérée	С		<1	
Rumex obtusifolius	Patience sauvage	TC			10
Rumex sanguineus	Oseille sanguine	С	5		
Taraxacum officinale	Pissenlit	TC	2		
Trifolium fragiferum	Trèfle fraisier	TC	<1		
Trifolium pratense	Trèfle des prés	TC	3		
	Plantes en eau libre				
Lemna minor	Petite lentille d'eau	AC			100
Nuphar sp.	Nénuphar		100		

^{*}Statut départemental d'après Filoche *et al.* 2007 : Rare, Assez Commun, Commun, Très Commun.

Un inventaire des amphibiens a été réalisé sur ces trois mares. Les anoures (crapauds et grenouilles) ont été comptabilisés à vue et les urodèles (tritons) par pêche à l'épuisette. Des pièges d' « Ortmann » ont également été posés quand le niveau d'eau des mares le permettait mais peu de tritons ont été capturés avec ce dispositif.



Figure 6a: La Mare au Ponton ©P. Amiard, Aout 2017



Figure 6b: La Mare du Restaurant © P. Amiard, Aout 2017



Figure 6c : La Mare des Yvris ©P. Amiard, Aout 2017

Trois sessions de comptage des amphibiens ont eu lieu : le 17 mars (de jour), le 18 mars et le 12 avril (de nuit). Au total, 584 amphibiens de cinq espèces différentes (Crapaud commun, Bufo bufo; Grenouille agile, Rana dalmatina; Triton ponctué, Lissotriton vulgaris; Triton alpestre, Ichthyosaura alpestris et Triton crêté, Triturus cristatus) ont été comptabilisés durant cette étude (table 4, figure 7).

Table 4 : Nombre d'individus échantillonnés lors des inventaires amphibiens

Mare	B. bufo	R. dalmatina	L. vulgaris	I. alpestris	T. cristatus	Total
Р	435	0	1	0	0	436
R	0	1	74	42	5	121
Υ	0	10	7	10	0	27
Total	435	11	82	52	5	584

Les **amphibiens sont tous protégés** sur le territoire national (Arrêté du 19/11/2007). Leur capture, même temporaire, est interdite sauf dérogation particulière de la préfecture. L'ANCA possède cet agrément (*arrêté n°2014-DRIEE-7*).

Le printemps 2017 a été particulièrement sec et défavorable à la reproduction des amphibiens. La mare forestière du Restaurant est typiquement un milieu de reproduction du Triton crêté. En 2017, le niveau d'eau était trop bas pour que les Tritons crêtés aillent s'y reproduire.

Le Triton ponctué est assez sensible à la qualité de son environnement (mares ensoleillées). Cette espèce a tendance à se raréfier en Seine-Saint-Denis.

→ Ces deux espèces sont listées « quasi menacées » dans la liste rouge des espèces menacées en France. Il est donc nécessaire de préserver un habitat favorable au maintien de ces populations.

En 2016, lors des travaux d'extension de la Gare de Noisy-Champs (Grand Paris Express, ligne 15) situés de l'autre côté du boulevard du Ru de Nesle, la Mare du Restaurant avait été choisie pour accueillir 2567 amphibiens déplacés provenant des deux mares détruites. Nous nous attendions donc à une abondance d'amphibiens, que nous n'avons hélas pas trouvée...



Figure 7: Crapauds communs en amplexus et ponte © Olivier H., Triton alpestre mâle © Pamela A., Triton ponctué mâle © Pamela A. et Grenouille agile © Olivier H. Avril 2017

La <u>Mare du Restaurant</u> est celle où l'on trouve la plus grande diversité avec 4 espèces d'amphibiens. Cependant, cette mare est en cours d'embroussaillement et donc à court terme d'atterrissement (comblement). **Sa réhabilitation est urgente**.

- → Il faut couper les arbres aux alentours avec exportation des produits de coupes afin de garantir la mise en lumière de la mare et de limiter l'apport en matière organique (feuilles mortes).
- → Ses abords devront être débarrassés de tous les déchets entreposés.
- → Il faut procéder à des curages partiels quand la mare est à sec. Cela permettra de recreuser légèrement la mare qui est en cours de comblement et de re profiler les berges.

La <u>Mare au Ponton</u> est empoissonnée, ce qui est un facteur limitant pour la colonisation de cette mare par les amphibiens. Seuls les crapauds communs, dont les têtards sont connus pour leurs stratégies de défense (libération de substances chimiques, vie en eau peu profonde...), subsistent. Cependant les nombreuses pontes observées sont devenues anormalement

blanches et n'ont pas abouti. Seulement quelques dizaines de têtards ont été vus. Nous ne savons pas quelle est la cause de ce phénomène, mais nous suspectons la pollution de l'eau (présence de traces d'hydrocarbures à la surface).

L'empoissonnement de la mare est également un facteur limitant pour le développement d'un herbier favorable à la reproduction des amphibiens.

- → Des mesures contre l'empoissonnement de cette mare sont à prendre.
- → Il faut identifier l'origine de la pollution de la mare afin d'y remédier.

La mare du Bois des Yvris, est une mare sur bâche. Elle est en très mauvais état et ne retient plus l'eau.

→ Le remplacement de la bâche, ou mieux, l'utilisation d'une autre méthode d'imperméabilisation, est nécessaire pour rétablir la fonctionnalité de cette mare, site de reproduction de la Grenouille agile.

Les trois mares sont alimentées en eau de pluie par un intéressant réseau de fossés et de buses. Tout le système a besoin d'être réhabilité pour permettre le bon remplissage des mares. Durant l'étude, aucun des fossés ne s'est montré fonctionnel

(absence de végétation, absence d'eau). Ils sont remplis de feuilles mortes et de déchets.

Les fossés ont été géolocalisés et cartographiés.

5. Reptiles

Sur le terrain en friche du bois des Yvris, se trouve un bâtiment en ruine. Les morceaux de béton sont utilisés comme gîte par les reptiles. Ainsi deux **Couleuvres à collier** (*Natrix natrix*) et une petite population de **Lézards des murailles** (*Podarcis muralis*) y ont été observés (figure 8).

6. L'entomofaune

Table 5 : Liste des espèces observées lors des inventaires entomologiques.

	Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire	Statut *
		Aglais io	Paon du jour	
	Lépidoptère	Chiasmia clathrata	Géomètre à barreaux	
		Lycaena phlaeas	Cuivré commun	
		Oncocera semirubela	Phycide incarnat	
		Pieris brassicae	Piéride du chou	
		Pieris rapae	Piéride de la Rave	
		Polyommatus icarus	Azuré de la bugrane	
Terrain		Pyrausta aurata	Pyrale de la menthe	
en friche (Bois des		Pyronia tithonus	Amaryllis	
Yvris)		Timandra comae	Timandre aimée	
.,		Chorthippus biguttulus	Criquet mélodieux	
		Chorthippus dorsatus	Croquet verte-échine	ZNIEFF
		Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré	
	Orthoptère	Leptophyes punctatissima	Sauterelle ponctuée	
		Phaneroptera falcata	Phanéroptère commun	
		Pseudochorthippus parallelus	Criquet des pâtures	
		Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux	ZNIEFF, prot. IDF
	Lépidoptère	Pyrausta despicata	Pyrauste du plantain	
Butte Verte	Mécoptère	Panorpa sp.	Mouche scorpion	
Verte	Orthoptère	Gryllus campestris	Grillon champêtre	ZNIEFF
Mare R	Odonate	Chalcolestes viridis	Leste vert	
(BV)	Orthoptère	Tetrix subulata	Tétrix riverain	
	·	Aeshna cyanea	Aeschne bleue	
Mare P	Odonate	Aeshna cyanea Chalcolestes viridis	Aeschne bleue Leste vert	
Mare P (BV)	Odonate			
	Odonate	Chalcolestes viridis	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin	
	Odonate Hémiptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans	Leste vert Agrion élégant	
		Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin	
	Hémiptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte	
		Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail	
	Hémiptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis Lycaena phlaeas	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail Cuivré commun	
	Hémiptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis Lycaena phlaeas Pieris rapae	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail Cuivré commun Piéride de la Rave	
(BV) Prairie en pente	Hémiptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis Lycaena phlaeas Pieris rapae Polyommatus icarus	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail Cuivré commun Piéride de la Rave Azuré de la Bugrane	
(BV)	Hémiptère Lépidoptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis Lycaena phlaeas Pieris rapae Polyommatus icarus Timandra comae	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail Cuivré commun Piéride de la Rave Azuré de la Bugrane Timandre aimée	
(BV) Prairie en pente	Hémiptère Lépidoptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis Lycaena phlaeas Pieris rapae Polyommatus icarus Timandra comae Panorpa communis	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail Cuivré commun Piéride de la Rave Azuré de la Bugrane Timandre aimée Mouche scorpion	
(BV) Prairie en pente	Hémiptère Lépidoptère Mécoptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis Lycaena phlaeas Pieris rapae Polyommatus icarus Timandra comae Panorpa communis Chorthippus biguttulus	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail Cuivré commun Piéride de la Rave Azuré de la Bugrane Timandre aimée Mouche scorpion Criquet mélodieux	
(BV) Prairie en pente	Hémiptère Lépidoptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis Lycaena phlaeas Pieris rapae Polyommatus icarus Timandra comae Panorpa communis Chorthippus biguttulus Chorthippus brunneus	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail Cuivré commun Piéride de la Rave Azuré de la Bugrane Timandre aimée Mouche scorpion Criquet mélodieux Criquet duettiste	
(BV) Prairie en pente	Hémiptère Lépidoptère Mécoptère	Chalcolestes viridis Ischnura elegans Sympetrum sanguineum Cicadella viridis Aricia agestis Lycaena phlaeas Pieris rapae Polyommatus icarus Timandra comae Panorpa communis Chorthippus biguttulus Chorthippus brunneus Leptophyes punctatissima	Leste vert Agrion élégant Sympétrum sanguin Cicadelle verte Collier de corail Cuivré commun Piéride de la Rave Azuré de la Bugrane Timandre aimée Mouche scorpion Criquet mélodieux Criquet duettiste Sauterelle ponctuée	ZNIEFF, prot. IDF

^{*} Prot. IDF : espèce protégée en Ile-de-France ; ZNIEFF : espèce déterminante ZNIEFF

Grande sauterelle verte

Tettigonia viridissima

Figure 8 : Lézard des murailles ©P. Amiard, Août 2017

Les insectes ont été recherchés dans les milieux ouverts (pelouses) du parc de la Butte Verte et du Bois des Yvris, au mois d'août 2017. Très peu d'insectes, mis à part quelques papillons, ont été observés sur les pelouses tondues.

Les **orthoptères** ont été identifiés à vue et à l'ouïe. Les **odonates** ont été recherchés à proximité des mares. La mare du bois des Yvris étant asséchée pendant la période favorable aux odonates, aucune libellule ou demoiselle n'a été vue. Les **lépidoptères** et autres taxons sont identifiés à vue.

Deux friches, qui sont la pente de la Butte Verte au dessus de la mare au ponton et le terrain en friche du Bois des Yvris, ont retenu notre attention (table 5). Ces milieux, bien exposés accueillent de nombreuses espèces d'insectes.





<u>Figure 9</u>: Conocéphale gracieux et couple de Lestes verts © Pamela A., Aout 2017

Bien que nous n'ayons pas observé de Mante religieuse (*Mantis religiosa*) lors de notre prospection, sa présence est très probable dans ces milieux ouverts ensoleillés.

7. Conclusion générale

Cette étude valide l'intérêt pour la biodiversité du Parc de la Butte Verte et du Bois des Yvris. Ce sont deux éléments essentiels dans la trame verte et bleue communale. Il s'agit d'une porte d'entrée considérable pour la biodiversité de Seine-Saint-

Denis.

Utilisés par l'avifaune lors d'une halte migratoire ou comme site de nourrissage pour les espèces à large territoire, ces deux sites font partie d'un corridor fonctionnel. Ils permettent le passage des oiseaux (trait bleu) depuis la Seine-et-Marne vers le parc de la Haute-Ile puis vers les Coteaux de l'Aulnoye (Réunion Trame Verte et espèces Natura 2000, décembre 2016, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis).

Les trois mares présentes sur ces sites sont à réhabiliter. En effet, de nombreux dysfonctionnements ont été observés lors de cette étude : atterrissement, pollution, assèchement ...

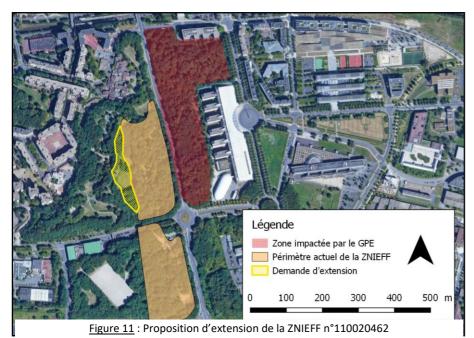
De plus, la remise en état du réseau de fossés dans les deux sites, permettrait d'une part le maintien en eau des mares et d'autre part d'augmenter la surface des milieux favorables aux amphibiens. Des fossés fonctionnels au Bois des Yvris favoriseraient la présence de Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), espèce rare en Seine-Saint-Denis, mais qui est présente au Bois-Saint-Martin.

Les terrains et pelouses en friche des deux sites sont bien exposés et accueillent de nombreux insectes. La généralisation d'une gestion différenciée avec gestion des espèces invasives



Figure 10 : Corridor théorique emprunté par l'avifaune.

(Renouée du Japon, Solidage du Canada) sur l'ensemble des deux parcs serait bénéfique à l'entomofaune et, par extension, à leurs prédateurs (oiseaux, chiroptères).



Les pentes non aménagées du Parc de la Butte Verte sont intéressantes. enregistrement (nuit du 29 au 30 août détecteur 2017) avec un chiroptères a été réalisé. Au moins quatre espèces sont présentes : le Murin à moustaches (Myotis mystacinus), l'Oreillard gris (Plecotus austriacus), la Pipistrelle commune (Pipistrellus pipistrellus) et la Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhlii). Tous les chiroptères sont protégés au niveau national et sont déterminants ZNIEFF. Leur présence est cohérente avec une ressource alimentaire abondante (insectes des milieux prairiaux) et l'existence de points d'eau.

A l'issue de cette étude nous demandons l'extension de la ZNIEFF (figure 11) et transmettrons le dossier détaillé à la DRIEE Ile-de-France. Nous demandons que cette ZNIEFF soit affectée en zone N dans le PLU en cours de révision.

Bibliographie

Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017876248)

Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019151510)

Bissardon M. & Guibal L., 1997. Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français. ENGREF, Nancy, 217 p.

Blondel J., Ferry C., Frochot B., 1970. La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A.) ou des relevés d'abondance par "stations d'écoute". Alauda, 38 : 55-71

Braun-Blanquet J., Roussine N. et Nègre R., 1952. Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. Dir. Carte Group. Vég. Afr. Nord, CNRS, 292 p. Filoche S., Arnal G., et Moret J. 2007. La biodiversité du département de la Seine-Saint-Denis - Atlas de la flore. Collection Parthénope.

UICN France, MNHN & SHF. 2015. La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France. UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2016. La liste rouge des espèces menace en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.